

6 OCTOBRE 2012
13 MAI 2013



LE BAGNE PORTUAIRE DE TOULON

1748 | 1873

ENTRE RÉALITÉS ET IMAGINAIRE



MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE
TOULON-PLACE MONSENERGUE



WWW.MUSEE-MARINE.FR





Musée national
de la Marine

Toulon, Place Monsenergue

exposition → le baigne potuaire

→ **SOMMAIRE**

Communiqué de presse

Le Baigne et l'infrastructure portuaire

Administration et vie quotidienne au baigne

L'imaginaire du baigne

Pour les publics et les scolaires

Informations pratiques

Visuels disponibles pour la presse

Légendes et copyrights



Musée national
de la Marine

presse



communiqué

nouvelle exposition
→ **LE BAGNE PORTUAIRE DE TOULON**
Entre réalités et imaginaire 1748 - 1873
du 6 octobre 2012 au 13 mai 2013



Il y a plus de 260 ans... s'ouvrait à Toulon une nouvelle page du système pénitentiaire français : le bagne. Héritier des galères en 1748 dont il prolonge les peines, le bagne portuaire de Toulon ne disparaîtra qu'en 1873, longtemps après ses équivalents de Brest (1858) et de Rochefort (1852). Ces 125 années de présence au cœur de la cité ont laissé une empreinte forte au sein de l'arsenal, marquant à jamais les esprits et la mémoire collective toulonnaise.

Le bagne et l'infrastructure portuaire

Une part belle est faite aux maquettes d'architecture réalisées spécialement pour l'exposition. Sont présentés également les ouvrages d'art entièrement construits par les bagnards, tel l'hôpital de Saint-Mandrier et sa chapelle, petit bijou néoclassique toujours fièrement campée en face du port militaire de Toulon. La réussite de sa construction et sa longévité sont le fruit du travail de force et de la sueur des bagnards. Les plans originaux sont exposés face aux maquettes dans un dialogue intemporel et topographique, nécessaire à la compréhension de cette histoire.

Administration et vie quotidienne au bagne

L'exposition raconte l'arrivée des forçats à Toulon, le « traitement » des bagnards, leur habillement avec la reconstitution fidèle d'une tenue de bagnard condamné à vie et affublé de ses lourdes chaînes, leur quotidien au travail, mais aussi leurs rocambolesques évasions. Le point fort de cet espace est la présentation inédite au public, et pour la première fois à Toulon, des manuscrits du Commissaire Reynaud (1779-1859). Administrateur et commissaire du bagne sous la Restauration, ses carnets illustrés sont ponctués d'aquarelles fines et délicates. Au nombre de sept (certains sont des doubles réalisés du vivant de l'auteur) jamais publiés mais repris par les nombreux auteurs sur le bagne au XIX^e siècle, ils demeurent un des témoignages clés, vécu de l'intérieur, de ce système carcéral reposant sur le travail forcé.

L'imaginaire du bagne

La dernière partie plonge le visiteur dans l'imaginaire du bagne au contact de la figure même des "indociles", des relégués, et de leur modeste artisanat manuel souvent touchantes destinée à être vendue afin d'améliorer l'ordinaire. Ces fortes personnalités décrites, dessinées, croquées sur le vif ainsi que leur univers fait de pierre, de fer, de bois et de chanvre, inspirent des expressions populaires ou des romans du XIX^e siècle comme ceux de Victor Hugo ou d'Alexandre Dumas. Plus tard, le cinéma utilisera également largement l'image du bagnard, une image teintée de romantisme qui l'emporte très souvent sur la réalité.

Visiter cette exposition, c'est appréhender les conditions topographiques, politiques et humaines de cette histoire, écrite le plus souvent loin des yeux, derrière des murs épais, laissant à la *parole* ? à l'imaginaire collectif.

Exposition réalisée par le musée national de la Marine, en collaboration avec le Service historique de la Défense et le Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier
Commissariat : Cristina Baron, musée national de la Marine ; Bernard Cros, ingénieur et historien de l'arsenal de Toulon.

→ **communication Toulon Cristina Baron, administratrice et conservatrice adjointe**
tél. : 04 22 42 02 01 – fax : 04 22 42 15 88
courriel : c.baron@musee-marine.fr



→ Le Bagne et l'infrastructure portuaire

Le bagne naît des galères

Lorsque les galères sont réunies à la marine en septembre 1748, les galériens sont explicitement destinés à servir de main-d'œuvre dans les arsenaux de la marine. Les 4 000 forçats présents à Marseille doivent être répartis entre Brest (1 500 hommes), Rochefort (500 hommes) et Toulon (2 000 hommes). Cet afflux dans les arsenaux pose immédiatement la question de leur hébergement. À Brest, la rigueur du climat impose la construction d'un bagne monumental. De même, les forçats de Rochefort seront logés dans des édifices « en dur ». Pour le cas de Toulon, l'intendant de la marine est invité à examiner les modalités de construction d'un bagne à terre, étant entendu que, dans l'immédiat les condamnés seront logés à bord des galères, « *le climat de ce port étant le même que celui de Marseille* ».

C'est en juin 1782, seulement après 34 ans à bord que les 1 222 forçats quittent leurs galères à quai pour « étrener » les locaux établis à terre. Les anciens magasins de désarmement qui leur sont affectés ont vu leurs combles « à impériale » transformés en véritable étage, avec toiture à deux pentes. Chaque salle du bagne est une pièce large de 9 mètres et de longueur variant entre 10 et 20 mètres. Les installations sont rustiques et spartiates. Les lits de camp, ou « tollards », sont des lits de charpente de 50 cm de large. Les façades côté rade sont aveugles, pour lutter contre le risque d'évasion. Côté darse, des fenêtres espacées dispensent un peu de lumière. La promiscuité demeure de règle ; en dehors des tollards, chaque homme dispose de moins de 1 m². On ajoutera que la structure des bâtiments, de simple maçonnerie, transforment les lieux en étuve l'été et en glacière l'hiver. Quant au voisinage immédiat de la mer, qui entoure les bâtiments, il maintient en permanence un certain degré d'humidité.

L'arsenal comme prison

Sous la Restauration, le bagne atteindra une situation stable qui, à défaut d'offrir aux forçats des conditions de logement décentes, permettra au moins d'organiser plus rationnellement leur environnement à terre. En 1815, sur proposition de l'amiral Burgues de Missiessy, le ministre de la marine Dubouchage décide de rendre le magasin aux câbles à sa destination initiale de bagne. De fait, la totalité du bâtiment lui est affectée. L'hôpital du bagne occupe l'étage, le pavillon sud et une partie du pavillon nord. Le rez-de-chaussée de l'aile centrale est transformé pour l'essentiel en caserne des gardes-chiourme. Quelques années plus tard, le bagne s'étend sur le môle reliant le bagne à la « Chaîne vieille ». Une caserne pour les gardes y avait été commencée en 1816, avant d'être abandonnée. Le bâtiment, dont la construction avait débuté en 1821, doit être détruit en 1825 car la masse de sa structure provoque tassements et déformations. Un bâtiment plus léger le remplace ultérieurement comme dépendance du bagne, accueillant les invalides, les incurables, les tailleurs, les cordonniers et le magasin aux vivres.



→ Le Bagne et l'infrastructure portuaire (II)

Toute peine mérite châtement, mais si possible loin des yeux de la population

Les réflexions en vue d'étendre l'arsenal dans la plaine de Castigneau dureront près de vingt ans. Dans l'intervalle, les autorités locales s'interrogent sur l'intérêt de bâtir un bagne au Mourillon, afin de s'affranchir des incertitudes pesant sur l'agrandissement vers Castigneau. Les projets étudient comme alternative la transformation du futur bagne en caserne pour les troupes. L'opinion publique penche en effet de plus en plus largement vers l'idée d'éloigner de la métropole les condamnés aux travaux forcés. Après l'abolition de l'esclavage en 1848, décision est prise en 1852 de fermer les bagnes métropolitains et de « transporter » vers Cayenne et la Nouvelle-Calédonie les condamnés aux travaux forcés, afin de remplacer la main d'œuvre précédemment fournie par les esclaves. Le bagne de Toulon devra toutefois servir de dépôt de transit vers l'outre-mer. Son fonctionnement se prolongera jusqu'en décembre 1873, date d'embarquement du dernier bagnard de Toulon.

Juste avant la Seconde Guerre mondiale, la défense littorale, la direction du port et divers organismes d'études de la marine sont installés dans les anciens bâtiments du bagne. Les bombardements alliés n'épargnent pas ces ensembles, dont les décombres sont rasés et déblayés dès la fin des hostilités. Les derniers vestige du bagne auront totalement disparu à la fin de 1945. Seul un vestige de l'enceinte de la darse, édifié par Vauban en 1692 et sur lequel s'appuyait le bagne, témoigne encore de son existence qui dura un siècle et demi.



→ Administration et vie quotidienne au bagne

La « *fatigue des arsenaux* »

Les modalités de réunion des galères à la marine sont fixées par une ordonnance signée par Louis XV le 27 septembre 1748. Son article 25 stipule que les forçats « *seront employés, de deux semaines l'une et à tour de rôle, aux travaux de fatigue des arsenaux suivant les ouvrages auxquels ils pourront être destinés* ». Après avoir servi de force motrice pour les galères, les forçats serviront à tous les travaux lourds dans les arsenaux. Les activités principales d'un arsenal étant la construction et la réparation navales, c'est donc logiquement dans ces domaines que les condamnés seront mis à la fatigue. Chaque matin, au pied des bagnes flottants et dans la cour du bagne, les forçats sont groupés en escouades de vingt hommes encadrés par un pertuisanier et se dirigent vers leurs chantiers respectifs, disséminés dans l'arsenal. Les cohortes d'habits rouges se répandent vers le chantier de construction, aire découverte occupant le centre de l'arsenal, d'autres rejoignent le parc d'artillerie ou les terre-pleins que bordent les quais. Certains s'engouffrent dans les ateliers, la corderie ou la manufacture de toile à voile. Une longue journée de travail commence, qui se terminera juste avant le coucher du soleil par le retour vers les bagnes flottants ou le bagne à terre.

L'administration du bagne

Sous la Restauration, apparaît un homme qui va marquer profondément l'administration du bagne d'une part parce, commissaire de marine zélé, il applique un certain nombre de réformes du système pénitentiaire voulu par les ministres du roi. Il va surtout être l'auteur de manuscrits très richement illustrés, largement utilisés, pillés, et repris par tous les journalistes et écrivains sur le bagne. C'est le commissaire de marine Auguste Reynaud. Ses manuscrits, précieux ouvrages reliés, complétés par son courrier conservé dans les archives du port de Toulon, nous éclairent très précisément sur l'administration d'un bagne sous la Restauration. Présentés dans l'exposition, ces documents foisonnent d'anecdotes sur les forçats, les tentatives d'évasions, les événements marquants du quotidien de ces galères de pierre.



→ L'imaginaire du bagne

Entre réalités...

Les destructions de la Seconde Guerre mondiale font disparaître nombre de constructions édifiées par les forçats. Cependant, le paysage militaire de la rade est toujours orné d'ouvrages réalisés par les pensionnaires du bagne, sans parler des constructions qui leur sont abusivement prêtées par la tradition orale, particulièrement tenace.

C'est à Saint-Mandrier qu'a été préservée l'œuvre la plus conséquente des forçats : l'hôpital et sa chapelle. L'ancien hôpital est devenu une école de la marine en 1936, aujourd'hui intégrée au Centre d'instruction navale (le CIN). Les bâtiments originels sont désormais entourés de constructions plus récentes mais demeurent parfaitement lisibles à l'entrée de la grande rade.

Dans la base navale, les trois petits bassins Vauban, situés à cent mètres du musée national de la marine, sont toujours en activité. *C'est une entreprise extérieure qui a réalisé le premier bassin, les forçats ont, eux, été utilisés pour draguer l'emplacement, en niveler le fond et acheminer les divers matériaux sur le site.* Aujourd'hui, ce sont des pompes électriques qui ont bien entendu remplacé les hommes pour vidanger le bassin. Les deux bassins voisins ont été réalisés en totalité par les condamnés. Le plus récent, en excellent état, n'a pratiquement pas subi de modification depuis sa construction. Près de la porte Castigneau, l'imposant ancien magasin général dresse encore la partie épargnée par les bombardements de la guerre. Ses fondations et une partie de ses maçonneries ont été réalisées par les bagnards.

... mythes....

À en croire les bateliers qui promènent les touristes à l'entrée de la grande rade, la grande jetée serait l'œuvre des forçats. L'histoire est séduisante, mais ce n'est qu'une légende ! La jetée a été construite dix ans après la fermeture du bagne, par un entrepreneur qui s'est auparavant illustré à Port Saïd et au canal de Suez.

Les forts qui environnent Toulon ne sont pas davantage l'œuvre des bagnards, mais bien celle d'entreprises retenues après adjudications.

D'autres exemples pourraient être cités, comme les forts et les restanques du Faron. La richesse mythique qui entoure le bagne et ses pensionnaires témoigne bien de la fascination que peut faire naître la présence à Toulon dans ce lieu d'enfermement où vécut des milliers d'hommes qui contribuèrent à l'équipement portuaire de la marine.



→ L'imaginaire du bagne (II)

... et imaginaire

Autour des bagnes et des prisons ou lieux d'enfermement plus largement, s'est construit un imaginaire qui apparaît avec la période des galères et s'amplifie au XIXe siècle. Cet imaginaire se décline sur plusieurs registres. Il y a d'abord la production des hommes punis : chants, poèmes, plaintes, objets, dessins ou aquarelles ; puis celles des chroniqueurs et des journalistes ; celle des écrivains surtout qui va ouvrir la voie à la presse populaire et contribuer à donner du bagne auprès du grand public une vision teintée de romantisme.

Alors que le bagne a disparu du paysage portuaire, fermé définitivement en 1873, et dont toutes traces physiques se sont dissipées avec les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, la tradition populaire s'est transformée en culture reprise largement par les films, la bande dessinée, les chansons, les romans, les écrits tardifs, les commentateurs de Toulon un peu trop zélés...

La littérature aime à inventer des situations violentes chargées d'émotion et d'inattendu. Elle aime tout autant à explorer les recoins sombres, les lieux inquiétants et les décors lugubres. Elle aime enfin par-dessus tout se choisir des héros exceptionnels par leur audace, leur ambition ou leur perversité, guettés par un destin funeste ou sublime. D'Homère à Jean Genêt, en passant par l'abbé Prévost, Stendhal ou Dostoïevski, l'écrivain a toujours été fasciné par le captif, être de rupture et de souffrance qui expie derrière les barreaux ses transgressions réelles ou l'injuste sanction d'une société impitoyable. Si le bagne est né avec la fin des galères, les écrivains attendirent près d'un siècle pour l'introduire dans leurs œuvres. Et cette récupération ne doit son apparition qu'avec un ouvrage de souvenirs qui stimula l'imagination des romanciers : les *Mémoires* de François Vidocq en 1828 ; avec une autobiographie romancée, un tableau saisissant de la vie du bagnard.

Ensuite, Honoré de Balzac, Alexandre Dumas, Victor Hugo, Pierre Alexis Ponson du Terrail et Jules Verne se sont inspirés totalement ou partiellement du bagne de Toulon et des hommes qui y étaient enfermés. Dans leurs romans, si le bagne et son décor sont restitués de manière relativement allusive, il n'en est pas de même pour le bagnard qui fait l'objet d'un traitement plus détaillé, aussi bien dans son physique que dans ses agissements. En règle générale le forçat se caractérise par une apparence sauvage, inquiétante, puissante, par un physique d'athlète qui le distingue de l'humanité moyenne. L'archétype étant le portrait de Vautrin dans le *Père Goriot* de Balzac, mais on pense également à Jean Valjean dont la puissance évocatrice est hors du commun.

Si le bagne de Toulon ferme ses portes en 1873, d'autres geôles, tout aussi terribles mais plus exotiques, lui succéderont. Cette fois, loin de l'univers « romantique » et fantasmé des bagnes portuaires, les colonies pénitentiaires guyanaises et calédoniennes engendreront des témoignages poignants relayés par le grand reporter Albert Londres. Mais ceci est une autre histoire.



→ Pour les publics et les scolaires

Une exposition pour tous les publics

D'une scénographie attrayante, l'exposition met en scène :
des maquettes d'architectures
des dioramas
des plans et élévations originaux
des documents d'époque, des lettres, des rapports, des manuscrits, des registres
des dessins à l'encre ou aquarellé
des peintures
des objets de bagnards
des cartes postales
des extraits de films...

Pour approfondir la découverte, des activités sont proposées autour de l'exposition : un parcours-jeu à faire en famille, des visites guidées de l'exposition.

Une exposition pour les scolaires

Construite en trois volets autour de l'infrastructure portuaire, de l'évolution de la justice pénale, et de l'univers littéraire et fantasmé créé par le bain, l'exposition plonge les jeunes dans des questionnements toujours actuels.



Musée national
de la Marine

Toulon, Place Monsenergue

→ Informations pratiques

Le baigne portuaire de Toulon, 1748-1873

Entre réalités et imaginaire

du 6 octobre 2012 au 13 mai 2013

au musée national de la Marine à Toulon

Place Monsenergue

83000 TOULON

04 94 42 02 01 tel

04 94 42 15 88 fax

toulon@musee-marine.fr

horaires d'ouverture

Septembre à juin : 10h - 18h tous les jours sauf le mardi

Juillet et août : 10h - 18h tous les jours

Fermeture : janvier, 1er mai et 25 décembre

droit d'entrée

plein tarif : 5,50 € audioguide inclus

tarif réduit : 4 € audioguide inclus

gratuit pour les moins de 26 ans (ressortissants de l'Union

Européenne) audioguide 2 €

exposition réalisée par le musée national de la Marine en collaboration avec le Service historique de la Défense et le Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier

Commissariat : Cristina Baron, musée national de la Marine ; Bernard Cros, ingénieur et historien de l'arsenal de Toulon.



participez, partagez, et restez connectés !
www.musee-marine.fr

→ communication

Toulon

Cristina Baron, administratrice et conservatrice adjointe

tél. : 04 22 42 02 01 – fax : 04 22 42 15 88
courriel : c.baron@musee-marine.fr

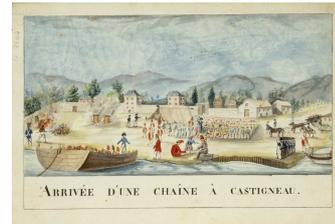
exposition
→ le baigne portuaire



→ Visuels



1



2



3



4



5



6

→ presse
→ Visuels



→ **Légendes et copyrights**

*Pour la promotion de l'exposition **LE BAGNE PORTUAIRE DE TOULON** le musée national de la Marine autorise la presse à utiliser les visuels présentés sur cette page. Ils sont disponibles sur demande par e-mail et sur serveur. Le copyright pour la diffusion est gratuit et suit les conditions suivantes : le matériel de presse ne peut être diffusé que dans le cadre de la promotion de l'exposition, présentée à Toulon du 6 octobre 2012 au 13 mai 2013. Les illustrations choisies doivent respecter le copyright spécifique tel qu'indiqué sur les légendes.*

1 - Révolte des condamnés employés à la fosse aux mâts, in *Journal historique du bagne*. A.Reynaud, ca 1825

© MNM/A. Fux

2 - Arrivée d'une chaîne à Castigneau, in *Journal historique du bagne*.

A.Reynaud, ca 1825

© MNM/A. Fux

3 - Forçats à vie accouplés pour aller aux travaux, in *Journal historique du bagne*.

A.Reynaud, ca 1825

© MNM/A. Fux

4 - Forçats ouvriers, à terme, l'un avec la simple manille, in *Journal historique du bagne*. A.Reynaud, ca 1825

© MNM/A. Fux

5 - Vêtements de forçats à vie et de forçats à terme, in *Journal historique du bagne*. A.Reynaud, ca 1825

© MNM/A. Fux

6 - Journal historique du bagne ou événements remarquables qui ont eu lieu pendant l'administration du commissaire Reynaud, tome 1 (pages manuscrites, illustrations)

© MNM/A.Fux/Coll. Part. Mme Pagniez